

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 05/03/2025 - B2025/009098 - 2001 B 01631 - 437 792 757 - A.J.R. DISTRIBUTION
SERVICE

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2024 12			Exercice N-1 31/03/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	1 720	478	1 242		1 242	
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	216 533	159 760	56 773	71 010	-14 238	-20.05
	Autres immobilisations corporelles	174 118	127 675	46 444	71 707	-25 264	-35.23
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	223		223	223		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	1 054		1 054	1 590	-536	-33.73
Total II		393 648	287 913	105 735	144 531	-38 796	-26.84
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	103 917		103 917	80 962	22 956	28.35
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 260		1 260	5 634	-4 374	-77.63
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	289 250	2 285	286 965	212 747	74 218	34.89
	Autres créances	212 224		212 224	229 836	-17 611	-7.66
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	46 993		46 993	41 454	5 539	13.36
	Charges constatées d'avance (3)	1 030		1 030	2 905	-1 875	-64.54
	Total III	654 674	2 285	652 390	573 537	78 853	13.75
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 048 322	290 197	758 125	718 068	40 057	5.58

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

1 054

2 742

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2024 12		Exercice N-1 31/03/2023 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000		50 000			
	Réserves						
	Réserve légale	5 000		5 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	284 508		267 246		17 262	6.46
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	37 346		17 262		20 084	116.35
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	376 855		339 508		37 346	11.00
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	101 952		156 839		-54 887	-35.00
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	283		763		-481	-62.97
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	197				197	
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	177 223		108 819		68 404	62.86
	Dettes fiscales et sociales	57 953		86 721		-28 769	-33.17
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	43 663		25 417		18 246	71.78
	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	381 270		378 559		2 711	0.72
Ecart de conversion passif (V)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		758 125		718 068		40 057	5.58

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

328 457

276 649

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2024 12			Exercice N-1 31/03/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	601 095	2 566	603 661	529 456		74 205	14.02
Production vendue de biens							
Production vendue de services	346 611		346 611	357 325		-10 714	-3.00
Chiffre d'affaires NET	947 706	2 566	950 272	886 781		63 491	7.16
Production stockée							
Production immobilisée			18 156	37 090		-18 934	-51.05
Subventions d'exploitation			22 664			22 664	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			7 008	2 245		4 764	212.21
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			998 100	926 115		71 985	7.77
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			267 799	182 287		85 512	46.91
Variation de stock (marchandises)			-22 956	73 088		-96 044	-131.41
Achats de matières premières et autres approvisionnements			137 018	120 858		16 160	13.37
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			297 232	226 240		70 991	31.38
Impôts, taxes et versements assimilés			6 391	4 992		1 400	28.04
Salaires et traitements			145 576	178 563		-32 986	-18.47
Charges sociales			49 553	66 901		-17 348	-25.93
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			58 135	55 786		2 350	4.21
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 285			2 285	
Dotations aux provisions							
Autres charges			2 909	12 150		-9 241	-76.06
Total des Charges d'exploitation (II)			943 943	920 864		23 080	2.51
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			54 157	5 252		48 905	931.21
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2024	12	31/03/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		4		2	2	71.43
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		4		2	2	71.43
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		3 130		3 901	-771	-19.77
Différences négatives de change		2			2	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		3 132		3 901	-769	-19.71
2. Résultat financier (V-VI)		-3 128		-3 899	771	19.76
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		51 028		1 353	49 676	NS
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital		536		26 333	-25 797	-97.96
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		536		26 333	-25 797	-97.96
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		822		3 277	-2 455	-74.92
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		536		3 486	-2 950	-84.62
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		1 358		6 763	-5 405	-79.92
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		-822		19 570	-20 392	-104.20
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		12 860		3 661	9 199	251.27
Total des produits (I+III+V+VII)		998 640		952 451	46 189	4.85
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		961 294		935 189	26 105	2.79
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		37 346		17 262	20 084	116.35
		26 002		3 818		

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 758 124.86 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 950 272.00 Euros et dégageant un bénéfice de 37 346.39 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2023 au 31/03/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			1 720
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	235 301		18 156
Installations générales agencements aménagements divers	39 026		1 200
Matériel de transport	124 943		-2 650
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 648		1 450
TOTAL	409 919		18 156
Autres titres immobilisés	223		
Prêts, autres immobilisations financières	1 590		
TOTAL	1 813		
TOTAL GENERAL	411 732		19 876

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 720	1 720
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		36 924	216 533	216 533
Installations générales agencements aménagements divers		500	39 726	39 726
Matériel de transport			122 293	122 293
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			12 098	12 098
TOTAL		37 424	390 651	390 651
Autres titres immobilisés			223	223
Prêts, autres immobilisations financières		536	1 054	1 054
TOTAL		536	1 277	1 277
TOTAL GENERAL		37 960	393 648	393 648

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles		478		478
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	164 290	32 394	36 924	159 760
Installations générales agencements aménagements divers	29 685	2 423	500	31 608
Matériel de transport	65 308	21 444		86 752
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 919	1 396		9 315
TOTAL	267 201	57 657	37 424	287 435
TOTAL GENERAL	267 201	58 135	37 424	287 913

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	4 78				
Instal.techniques matériel outillage indus.	32 394				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 423				
Matériel de transport	21 444				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 396				
TOTAL	57 657				
TOTAL GENERAL	58 135				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		2 285			2 285
TOTAL		2 285			2 285
TOTAL GENERAL		2 285			2 285
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 285			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 054	1 054	
Clients douteux ou litigieux	2 742	-0	2 742
Autres créances clients	286 508	286 508	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 598	1 598	
Taxe sur la valeur ajoutée	30 695	30 695	
Débiteurs divers	179 932	179 932	
Charges constatées d'avance	1 030	1 030	
TOTAL	503 557	500 815	2 742

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	42	42		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	101 910	49 097	52 813	
Fournisseurs et comptes rattachés	177 223	177 223		
Personnel et comptes rattachés	11 567	11 567		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 647	12 647		
Impôts sur les bénéfices	8 870	8 870		
Taxe sur la valeur ajoutée	23 208	23 208		
Autres impôts taxes et assimilés	1 661	1 661		
Groupe et associés	283	283		
Autres dettes	43 663	43 663		
TOTAL	381 073	328 260	52 813	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	54 856			

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Composition du capital social

(PCG Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	100.0000	500			500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	8 à 10 ans
Matériel et outillage	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel en location	Linéaire	2 à 3 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 8 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art 831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	27 394
Autres créances	300
Total	27 694

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	42
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 827
Dettes fiscales et sociales	9 566
Autres dettes	17 804
Total	43 239

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 030
Total	1 030

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		21 384	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				108 036	108 036
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				13 290	13 290
- dotations de l'exercice				21 609	21 609
Total				34 899	34 899
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				19 934	19 934
- exercice				22 958	22 958
Total				42 892	42 892
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				22 958	22 958
- entre 1 et 5 ans				51 017	51 017
Total				73 974	73 974
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				1 124	1 124
Total				1 124	1 124
Montant en charge sur l'exercice				26 002	26 002

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2	
Adresse de l'entreprise 98 Rue des Sources		69230 ST GENIS LAVAL	
Durée de l'exercice précédent* 1 2			
Numéro SIRET* 4 3 7 7 9 2 7 5 7 0 0 0 3 5		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le 3 1 0 3 2 0 2 4	
		N-1 3 1 0 3 2 0 2 3	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et acomptes	AX	AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
Autres participations	CU	CV	
Créances rattachées à des participations	BB	BC	
Autres titres immobilisés	BD	BE	
Prêts	BF	BG	
Autres immobilisations financières*	BH	BI	
TOTAL (II)	BJ	BK	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
Disponibilités	CF	CG	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
TOTAL (III)	CJ	CK	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA
Renvois : (1) Dont droit au bail	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes *	CP	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☐ *

				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :50.....000.....)	DA		50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		284 508	267 246
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		37 346	17 262
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL		376 855	339 508
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		101 952	156 839
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		283	763
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		197	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		177 223	108 819
	Dettes fiscales et sociales	DY		57 953	86 721
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA		43 663	25 417
	Compte régul	EB			
	Produits constatés d'avance (4)	EC		381 270	378 559
	TOTAL (IV)	ED			
	Ecart de conversion passif * (V)	EE		758 125	718 068
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		328 457	276 649
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE										* Néant *		*		
			Exercice N						Exercice (N-1)					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total							
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	601 095	FB	2 566	FC	603 661	529 456					
	Production vendue	} biens* services*	FD		FE		FF							
			FG	346 611	FH		FI	346 611	357 325					
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	947 706	FK	2 566	FL	950 272	886 781					
	Production stockée*						FM							
	Production immobilisée*						FN	18 156	37 090					
	Subventions d'exploitation						FO							
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP	22 664						
	Autres produits (1) (11)						FQ	7 008	2 245					
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	998 100	926 115					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	267 799	182 287					
	Variation de stock (marchandises)*						FT	(22 956)	73 088					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	137 018	120 858					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV							
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	297 232	226 240					
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	6 391	4 992					
	Salaires et traitements*						FY	145 576	178 563					
	Charges sociales (10)						FZ	49 553	66 901					
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo. }{- dotations aux amortissements* - dotations aux provisions	- dotations aux amortissements*		dont fonds de commerce	HS		GA	58 135	55 786				
									GB					
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	2 285				
			Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD					
	Autres charges (12)						GE	2 909	12 150					
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	943 943	920 864					
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	54 157	5 252					
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH							
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI							
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ							
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK							
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	4	2					
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM							
	Différences positives de change						GN							
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO							
	Total des produits financiers (V)						GP	4	2					
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ							
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	3 130	3 901					
	Différences négatives de change						GS	2						
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT							
	Total des charges financières (VI)						GU	3 132	3 901					
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(3 128)	(3 899)						
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	51 028	1 353						

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	536	26 333	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	536	26 333	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	822	3 277	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	536	3 486	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	1 358	6 763	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(822)	19 570	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	12 860	3 661	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	998 640	952 451	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	961 294	935 189	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	37 346	17 262	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP	26 002	3 818	
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									RD		
	(9)	Dont transferts de charges									A1	22 664	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)						(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4	276	123
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives		A6		obligatoires		A9			
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				A8		dont cotisations Madelin		A7			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N		
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
Produit cession éléments actif												536	
VNC éléments actif cédés										536			
Pénalités et amendes										822			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
								Conservées et à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD		KE		KF	1 720	
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont composants	M2			KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont composants	M3			KS	235 301	KT		KU	18 156
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV	39 026	KW		KX	1 200	
		Matériel de transport *					KY	124 943	KZ		LA	(2 650)	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	10 648	LC		LD	1 450	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	409 919	LO		LP	18 156	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés						1P	223	1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières						1T	1 590	1U		1V			
TOTAL IV						LQ	1 813	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OG	411 732	OH		OJ	19 876		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
				à poste								
				1				2				
								3				
								4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CO		DO		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	1 720	IX	1 720	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG		MH		MI	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	36 924	MK	216 533	ML	216 533
	Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agencts, aménagements divers			IU		MM	500	MN	39 726	MO	39 726
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	122 293	MR	122 293
		Matériel de bureau et mobilier informatique			IW		MS		MT	12 098	MU	12 098
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III			IY		NG	37 424	NH	390 651	NI	390 651	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		OU		M7		OW	
		Autres participations			IO		ON		OY		OZ	
Autres titres immobilisés			II		2B		2C	223	2D	223		
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	536	2F	1 054	2G	1 054		
TOTAL IV			I3		NJ	536	NK	1 277	2H	1 277		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		OK	37 960	OL	393 648	OM	393 648		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF	478	PG		PH	478
TOTAL I		RK		RM	478	RN		RO	478
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	164 290	QA	32 394	QB	36 924	QC	159 760
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	29 685	QE	2 423	QF	500	QG	31 608
	Matériel de transport	QH	65 308	QI	21 444	QJ		QK	86 752
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	7 919	QM	1 396	QN		QO	9 315
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	267 201	QV	57 657	QW	37 424	QX	287 435
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	267 201	QP	58 135	QQ	37 424	QR	287 913

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV		
Autres immob incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst gales agenc et am des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst techniques mat et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst gales agenc am divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages recup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO		
TOTAL III																
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NO + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

CDEX CONSEIL

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisa- tions financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	2 285	UF	
	- financières	UG		UH	
	- exceptionnelles	UJ		UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	1 054	UV	1 054	UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	2 742		(0)		2 742		
	Autres créances clients			UX	286 508		286 508				
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	1 598		1 598				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	30 695		30 695				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	179 932		179 932				
	Charges constatées d'avance			VS	1 030		1 030				
	TOTAUX			VT	503 557	VU	500 815	VV	2 742		
RENVOIS	(1)	Montant	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
		des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	42		42					
	à plus de 1 an à l'origine		VH	101 910		49 097		52 813			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	177 223		177 223						
Personnel et comptes rattachés		8C	11 567		11 567						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	12 647		12 647						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	8 870		8 870					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	23 208		23 208					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 661		1 661					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	283		283						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	43 663		43 663						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	381 073	VZ	328 260		52 813				
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	54 856	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE		Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 0 3 2 0 2 4	
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés			WA	37 346
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)			WF	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	
	Amendes et pénalités			WJ	822
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				
	Quote-part			WL	
	Résultats bénéficiaires vus à l'article 209 B du CGI			L7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme				
	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12 8 % pour les entreprises à l'IR)				
	- imposées au taux de 0 %				
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *				
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)					
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé			DONT *		
Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du CGI)			SU		
Zones d'entreprises * (activité exonérée)			SW		
Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro			M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					
TOTAL I				WR	68 439
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G I E *					
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)					
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme				
	- imposées au taux de 15 % (12 8 % pour les entreprises soumises à l'IR)				
	- imposées aux taux de 0 % (8 % pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)				
	- imposées aux taux de 19 %				
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				
	- imputées sur les déficits antérieurs				
Autres plus-values imposées au taux de 19 %					
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*					
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations)					
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					
Majoration d'amortissement *					
Mesures d'incitation	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)			K9	
	Entreprises nouvelles 44 sexies			L2	
	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)			K3	
	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)			L5	
Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)			OV	
	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)			IF	
	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdécies)			XC	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdécies)			PP	
Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdécies)			PB		
Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)			PC		
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)					
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)					
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 décies)					
Créance dégagée par le report en arrière du déficit					
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					
TOTAL II				XH	
III. RÉSULTAT FISCAL					
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables					
bénéfice (I moins II)				XI	68 439
déficit (II moins I)					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*					
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	68 439

Copie/Quatre

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	8 257
--	----	-------

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne W1		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11 **TABEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	17 262		- Autres réserves	ZD	17 262				
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE					
					Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	OF	17 262		Report à nouveau	ZG					
					(NB le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	17 262			
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS					Exercice N :		Exercice N-1 :				
	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7	108 036	)	YQ	75 099	10 377				
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	35 732	10 756				
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8	72 764	)	XQ	73 700	72 345				
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	47 415	19 709				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV	1 727	470				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES		)	ST	138 658	122 961				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	297 232	226 240				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	3 150	3 067				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS		)	9Z	3 241	1 925				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	6 391	4 992				
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers				YY	210 008	220 917				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	115 744	98 760				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2023)*				OB	160 331					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann III au C.G.I) Si oui cocher 1 Sinon 0					
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG						
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH						
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL			
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO			
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1 Mat.location	36 924		36 924		
	2 Agencements	500		500		
	3 Depots cautions	536				536
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3	536					
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)			(A)	(B)	(ventilation par taux)	(C)	
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Néant ☒ *

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☒ *

1

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

2

Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% 1 ou 12,8 % 2.

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) 1*

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) 1 *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
1	2	3	4
Moins-values nettes N			
N-1			
N-2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice) N-3			
N-4			
N-5			
N-6			
N-7			
N-8			
N-9			
N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
	À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice		À 15 % ou 19 %		
1	2	3		4	5	6
Moins-values nettes N						
N-1						
N-2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice) N-3						
N-4						
N-5						
N-6						
N-7						
N-8						
N-9						
N-10						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/04/2023 et clos le : 31/03/2024		Durée en nombre de mois 1 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	4
dont apprentis		YF	
dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	950 272
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	950 272
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	448
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	18 156
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	22 956
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	22 664
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	64 224
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		ON	484 062
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	118 285
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	936
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	1 825
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	605 108
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	409 388
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF)		SA	409 388
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	x
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	950 272
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	4
Chiffre d'affaires du groupe économique (art 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	01/01/2023
		GZ	31/12/2023
Date de cessation		HR	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises qualification des effectifs			

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F 2024

Page 47

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

31032024

N° SIRET

43779275700035

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

ADRESSE (voie)

98 Rue des Sources

CODE POSTAL

69230

VILLE

ST GENIS LAVAL

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entrepriseP11

Nombre total de parts ou d'actions correspondantesP3400

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entrepriseP21

Nombre total de parts ou d'actions correspondantesP4100

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SARL

Dénomination

SARL A2JCR

N° SIREN (si société établie en France)

537652422

% de détention

80.00

Nb de parts ou actions

400

Adresse :

N°

220

Voie

Chemin des Ruettes

Code postal

69390

Commune

CHARLY

Pays

FR

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détentionNb de parts ou actions

Adresse :

N°Voie

Code postalCommunePays

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détentionNb de parts ou actions

Adresse :

N°Voie

Code postalCommunePays

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détentionNb de parts ou actions

Adresse :

N°Voie

Code postalCommunePays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Mme

Nom de famille

FANTET

Prénom(s)

Angèle

Nom d'usage

RAMON

% de détention

20.00

Nb de parts ou actions

100

Naissance :

Date

161165

N° Département

69

Commune

OULLINS

Pays

FR

Adresse :

N°

220

Voie

Chemin des Ruettes

Code postal

69390

Commune

CHARLY

Pays

FR

Titre (2)Nom de famillePrénom(s)

Nom d'usage% de détentionNb de parts ou actions

Naissance :

DateN° DépartementCommunePays

Adresse :

N°Voie

Code postalCommunePays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Capti Quadra

Dossier N° 000520 en Euros.

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

CDEX CONSEIL

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 0 3 2 0 2 4

N° SIRET

4 3 7 7 9 2 7 5 7 0 0 0 3 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

ADRESSE (voie)

98 Rue des Sources

CODE POSTAL

69230

VILLE

ST GENIS LAVAL

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

A.J.R. DISTRIBUTION SERVICE

Société par actions simplifiée
Au capital de 50 000 euros
Siège social : 98 Rue des Sources
69230 SAINT GENIS LAVAL
437 792 757 RCS LYON

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 17 FEVRIER 2025

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et de la loi sur les sociétés commerciales pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Lecture sera donnée du rapport du Commissaire aux comptes.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par la loi.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2024 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Toutes précisions et justifications figurent en annexe.

PRESENTATION DES RESULTATS - CHIFFRES CLES

1 - Bilan :

- Au 31 mars 2024, le total du bilan de la société a augmenté et est de 78 125 euros contre 718 068 euros pour l'exercice précédent.
- Immobilisations : acquisitions sur l'exercice en matière de logiciels, matériel de location, agencements, matériel informatique, mobilier.
- Stocks : le stock a augmenté à 103 917 euros.
- Le total de l'actif circulant atteint 652 390 euros au 31 mars 2024 contre 573 537 euros pour l'exercice précédent.

2 - Compte de résultat :

- Le chiffre d'affaires a augmenté, à 950 272 euros.
- Les autres achats et charges externes augmentent en valeur et en pourcentage à 297 232 euros.
- Les charges de personnel diminuent nettement à 195 129 euros.
- La dotation aux amortissements et provisions a augmenté à 58 135 euros sur l'exercice.
- Le résultat net après impôt est un bénéfice de 37 346 euros contre un bénéfice de 17 262 euros sur l'exercice précédent.

AR

CHARGES ET DEPENSES NON DEDUCTIBLES

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

DEPENSES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Aucune dépense de cette nature n'a été engagée sur l'exercice écoulé.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice de 37 346,39 euros de la manière suivante :

- Réserves facultatives : 37 346,39 euros.

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

L'assemblée générale prend acte qu'il n'y a pas eu lieu à distribution de dividendes au cours des trois exercices précédents.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE

L'activité sociale s'est déroulée normalement sur l'exercice.

EVENEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE JUSQU'A LA DATE DU PRESENT RAPPORT

Aucun évènement n'est à signaler à ce titre.

EVOLUTION - PERSPECTIVES D'AVENIR

Les résultats de l'exercice écoulé sont satisfaisants, et nous continuons à améliorer cette situation ainsi que ses conditions de réalisation.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Il n'y a pas eu de prise de participation significative sur l'exercice.
Notre société ne détient pas de participation.

SALARIE - PARTICIPATION

En application des dispositions légales et réglementaires, nous vous précisons que notre société n'est pas dotée de Comité d'Entreprise.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Les mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant arrivant à expiration, l'assemblée générale décide de renouveler le mandat du commissaire aux comptes titulaire, et de s'abstenir de nommer un commissaire aux comptes suppléant.



CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Nous vous demandons, conformément à la loi, d'approuver les conventions qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé et ont fait l'objet d'une autorisation, conformément à l'article L.227-10 du Code de commerce.

Elle précise que le Commissaire aux comptes a régulièrement reçu toutes les informations requises pour établir son rapport spécial.

DELAIS DE PAIEMENT FOURNISSEURS

Conformément aux articles du Code de commerce L.441-6, L.662-6-1-7 et article 24-II de la loi LME, nous vous communiquons ci-après la décomposition des dettes fournisseurs par dates d'échéance :

Dettes fournisseurs de 0 à 30 jours	:	72 125 euros
Dettes fournisseurs de 31 à 45 jours	:	15 279 euros
Dettes fournisseurs de 46 à 60 jours	:	14 071 euros
Dettes fournisseurs de plus de 60 jours	:	59 700 euros

Pour mémoire la décomposition était la suivante sur l'exercice précédent :

Dettes fournisseurs de 0 à 30 jours	:	30 667 euros
Dettes fournisseurs de 31 à 45 jours	:	19 309 euros
Dettes fournisseurs de 46 à 60 jours	:	3 304 euros
Dettes fournisseurs de plus de 60 jours	:	49 886 euros

SANCTIONS POUR PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES

En application des dispositions de l'article L.464-2, I, al 5 du Code de commerce, nous vous informons que la société n'a fait l'objet d'aucune injonction et sanction pécuniaire pour des pratiques anticoncurrentielles prononcée par l'Autorité de la concurrence.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

AR

Certifié conforme
La Présidente
Mme RAMON Angèle



A.J.R. DISTRIBUTION SERVICE
Société par actions simplifiée
Au capital de 50 000 euros
Siège social : 98 Rue des Sources
69230 SAINT GENIS LAVAL
437 792 757 RCS LYON

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
ET RESOLUTION VOTEE SOUMISE A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 17 FEVRIER 2025**

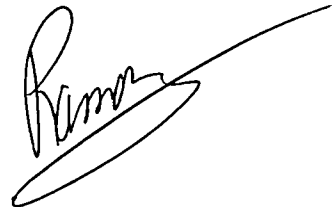
L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice de 37 346,39 euros de la manière suivante :

- Réserves facultatives : 37 346,39 euros.

L'assemblée générale prend acte qu'il n'y a pas eu lieu à distribution de dividendes au cours des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifiée conforme
La Présidente
Mme RAMON Angèle





RAPPORTS DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

A.J.R. Distribution Service
98 rue Des Sources
69230 St GENIS LAVAL

SOMMAIRE

- Rapport sur les Comptes Annuels	1
--	----------

Annexes :

- Etats financiers au 31 mars 2024	6
---	----------

- Rapport Spécial	18
--------------------------	-----------

* * * * *



RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

A.J.R. Distribution Service
98 rue Des Sources
69230 St GENIS LAVAL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

A l'assemblée de la société A.J.R. Distribution Service,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.J.R. Distribution Service relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATIONS DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES A L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de la présidence et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

V. RESPONSABILITE DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

A.J.R. Distribution Service

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

A.J.R. Distribution Service

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 12 février 2025

Le commissaire aux Comptes

PRAUGECAUDIT

Philippe PIOT, associé



Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2	
Adresse de l'entreprise 98 Rue des Sources		69230 ST GENIS LAVAL	
Durée de l'exercice précédent* 1 2			
Numéro SIRET* 4 3 7 7 9 2 7 5 7 0 0 0 3 5		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 3 1 0 3 2 0 2 4	
		N-1 3 1 0 3 2 0 2 3	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (I)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	
Clause de réserve de propriété *		Immobilsations :	
		Stocks :	
		Créances :	



EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepet Quadra

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :5.0....0.0.0.....)	DA	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	284 508	267 246
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	37 346	17 262
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	376 855	339 508
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	101 952	156 839
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	283	763
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	197	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	177 223	108 819
	Dettes fiscales et sociales	DY	57 953	86 721
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	43 663	25 417
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	381 270	378 559
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	758 125	718 068
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	{ Ecart de réévaluation libre	1D		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	328 457	276 649
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE										Néant ☐ *	
			Exercice N						Exercice (N-1)		
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	601 095	FB	2 566	FC	603 661	529 456		
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF				
			FG	346 611	FH		FI	346 611	357 325		
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	947 706	FK	2 566	FL	950 272	886 781		
	Production stockée*						FM				
	Production immobilisée*						FN	18 156	37 090		
	Subventions d'exploitation						FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP	22 664			
	Autres produits (1) (11)						FQ	7 008	2 245		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	998 100	926 115		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	267 799	182 287		
	Variation de stock (marchandises)*						FT	(22 956)	73 088		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	137 018	120 858		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	297 232	226 240		
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	6 391	4 992		
	Salaires et traitements*						FY	145 576	178 563		
	Charges sociales (10)						FZ	49 553	66 901		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{ Sur immo. : - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions	dont fonds de commerce				GA	58 135	55 786		
							GB				
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	2 285			
			Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD				
	Autres charges (12)						GE	2 909	12 150		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	943 943	920 864		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	54 157	5 252		
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	4	2		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM				
	Différences positives de change						GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
	Total des produits financiers (V)						GP	4	2		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	3 130	3 901		
	Différences négatives de change						GS	2			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
	Total des charges financières (VI)						GU	3 132	3 901		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(3 128)	(3 899)			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	51 028	1 353			



EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS AJR DISTRIBUTION SERVICE

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	IIA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	536		26 333
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	536		26 333
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	822		3 277
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	536		3 486
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	III	1 358		6 763
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(822)		19 570
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	12 860		3 661
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		IIIL	998 640		952 451
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	961 294		935 189
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	37 346		17 262
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	HY			
		IG			
	(3) Dont {	HP	26 002		3 818
		IIQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IR			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IRX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	22 664		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	276		123
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6			
A8					
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	obligatoires	A9			
	dont cotisations Madelin	A7			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
Produit cession éléments actif		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
VNC éléments actif cédés		536			
Pénalités et amendes		822			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



RAPPORT SPECIAL

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

A.J.R. Distribution Service
98 rue Des Sources
69230 St GENIS LAVAL

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 mars 2024

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, en application de l'article 15 des statuts, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE
GENERALE**

En application de l'article L.227-10 du Code de Commerce et de l'article 15 des statuts, nous avons été avisés des conventions approuvées au cours de cet exercice.

Avec la société A2JCR

Associé concerné : M. RAMON Angèle, présidente de la société A2JCR

Nature et objet de la convention :

Prestations

Modalités de la convention :

La société A2JCR, actionnaire majoritaire de la société AJR Distribution Service, facture des prestations mensuelles récurrentes depuis le mois de novembre 2023.

Il a été facturé sur cet exercice la somme de 30 300 euros HT, régulièrement comptabilisée en charge.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Conformément aux dispositions statutaires de votre société, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé :

Avec la société TVX CLEANING FRANCE

Associé concerné : M. RAMON Joël, directeur générale de la société TVX CLEANING FRANCE

Nature et objet de la convention :

Facilité de trésorerie

Modalités de la convention :

Le compte de liaison TVX CLEANING FRANCE laisse apparaître un solde débiteur à la clôture de l'exercice. L'avance consentie à la SAS TVX CLEANING FRANCE par la SAS AJR Distribution Service s'élève à 179 411 euros au 31 mars 2024.

Le compte de liaison a été débiteur tout au long de l'exercice.

Cette avance continue n'a pas donné lieu à constatation d'intérêts sur l'exercice.

Par ailleurs, le compte fournisseurs TVX est créditeur pour 73 122 euros au 31 mars 2024.

Avec la société SCI JCR AVENIR

Associé concerné : M. RAMON Joël, gérant de la société SCI JCR AVENIR

Nature et objet de la convention :

Location d'un local professionnel

Modalités de la convention :

Un bail a été conclu entre la SCI JCR AVENIR et la SAS AJR Distribution Service, à compter du 23 novembre 2012, portant sur un local à usage d'atelier, d'entrepôt et de bureaux, sis SAINT GENIS LAVAL (69230) 98 rue des sources.

Le loyer mensuel HT est de 4 275,63 euros suite à la dernière revalorisation en date du 1^{er} janvier 2023.

Il a été comptabilisé sur l'exercice à ce titre la somme de 51 307,56 HT au 31 mars 2024.

Il est signalé qu'aucun dépôt de garantie n'a été versé.

La taxe foncière est refacturée en sus.

Avec la société SCI DES RUETTES

Associé concerné : M. RAMON Joël, gérant de la société SCI DES RUETTES

Nature et objet de la convention :

Location d'un local à usage d'entrepôt

Modalités de la convention :

Un bail a été conclu entre la SCI DES RUETTES et la SAS AJR Distribution Service, portant sur un local à usage d'entrepôt, sis CHARLY (69390) chemin des Ruettes.

Le loyer trimestriel HT est de 2 700 euros.

Il a été comptabilisé sur l'exercice à ce titre la somme de 10 800 euros.

Il est signalé qu'aucun dépôt de garantie n'a été versé.

Par ailleurs le compte fournisseurs SCI DES RUETTES présente un solde créditeur de 7 819 euros au 31/03/2024.

Fait à Lyon, le 12 février 2025

Le commissaire aux Comptes

PRAUGEC Audit

Philippe PIOT, associé



ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	15
Permanence ou changement de méthodes	15
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	16
Etat des amortissements	16
Etat des provisions	17
Etat des échéances des créances et des dettes	17
Composition du capital social	18
Evaluation des immobilisations corporelles	18
Evaluation des amortissements	18
Evaluation des matières et marchandises	18
Evaluation des créances et des dettes	18
Dépréciation des créances	18
Produits à recevoir	19
Charges à payer	19
Charges et produits constatés d'avance	19
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	20
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Informations en matière de crédit bail	20
Engagement en matière de pensions et retraites	21



NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 758 124.86 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 950 272.00 Euros et dégageant un bénéfice de 37 346.39 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2023 au 31/03/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.



ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			1 720
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	235 301		18 156
Installations générales agencements aménagements divers	39 026		1 200
Matériel de transport	124 943		-2 650
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 648		1 450
TOTAL	409 919		18 156
Autres titres immobilisés	223		
Prêts, autres immobilisations financières	1 590		
TOTAL	1 813		
TOTAL GENERAL	411 732		19 876

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 720	1 720
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		36 924	216 533	216 533
Installations générales agencements aménagements divers		500	39 726	39 726
Matériel de transport			122 293	122 293
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			12 098	12 098
TOTAL		37 424	390 651	390 651
Autres titres immobilisés			223	223
Prêts, autres immobilisations financières		536	1 054	1 054
TOTAL		536	1 277	1 277
TOTAL GENERAL		37 960	393 648	393 648

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles		478		478
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	164 290	32 394	36 924	159 760
Installations générales agencements aménagements divers	29 685	2 423	500	31 608
Matériel de transport	65 308	21 444		86 752
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 919	1 396		9 315
TOTAL	267 201	57 657	37 424	287 435
TOTAL GENERAL	267 201	58 135	37 424	287 913



ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	478				
Instal.techniques matériel outillage indus.	32 394				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 423				
Matériel de transport	21 444				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 396				
TOTAL	57 657				
TOTAL GENERAL	58 135				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		2 285			2 285
TOTAL		2 285			2 285
TOTAL GENERAL		2 285			2 285
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 285			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 054	1 054	
Clients douteux ou litigieux	2 742	-0	2 742
Autres créances clients	286 508	286 508	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 598	1 598	
Taxe sur la valeur ajoutée	30 695	30 695	
Débiteurs divers	179 932	179 932	
Charges constatées d'avance	1 030	1 030	
TOTAL	503 557	500 815	2 742

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	42	42		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	101 910	49 097	52 813	
Fournisseurs et comptes rattachés	177 223	177 223		
Personnel et comptes rattachés	11 567	11 567		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 647	12 647		
Impôts sur les bénéfices	8 870	8 870		
Taxe sur la valeur ajoutée	23 208	23 208		
Autres impôts taxes et assimilés	1 661	1 661		
Groupe et associés	283	283		
Autres dettes	43 663	43 663		
TOTAL	381 073	328 260	52 813	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	54 856			



ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	100.0000	500			500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	8 à 10 ans
Matériel et outillage	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel en location	Linéaire	2 à 3 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 8 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.



ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	27 394
Autres créances	300
Total	27 694

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	42
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 827
Dettes fiscales et sociales	9 566
Autres dettes	17 804
Total	43 239

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 030
Total	1 030



ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		21 384	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				108 036	108 036
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				13 290	13 290
- dotations de l'exercice				21 609	21 609
Total				34 899	34 899
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				19 934	19 934
- exercice				22 958	22 958
Total				42 892	42 892
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				22 958	22 958
- entre 1 et 5 ans				51 017	51 017
Total				73 974	73 974
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				1 124	1 124
Total				1 124	1 124
Montant en charge sur l'exercice				26 002	26 002



ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

